

COMMUNE DE SAINT LOUP GEANGES
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2018

PRESENTS

B. LACOMBRE, M. BAILLON, A. BELORGEY, S. BIGUEUR, I. CHARRY, D. CLAVEL, O. FELTIN, P. FERREIRA, J-F. GARNIER, Y. GROSPERRIN, D. LEBLANC, L. POMMIER, J-Y. RAQUIN, M. VEAULIN

Absents excusés : S. CHAPUIS (pouvoir à P. FERREIRA), C. LAMBERT (pouvoir à D. CLAVEL),

N. LAVIER pouvoir à M. BAILLON), V. MIGUEL (pouvoir à O. FELTIN), M. MONGET (pouvoir à B. LACOMBRE)

OBSERVATIONS SUR LE C.R. DE LA REUNION DU 5 FEVRIER 2018

Néant.

FINANCES ET GESTION

Budget

Maurice BAILLON présente au conseil le compte administratif pour 2017, clôturé avec un excédent de 269.022 €, approuvé à l'unanimité. Il présente ensuite une première approche du budget 2018, qui sera affinée lors de la séance dédiée du mardi 3 avril.

Pour la section d'investissement, le conseil vote préalablement une autorisation d'engagement de dépenses pour un montant détaillé de 6.361 € présenté en séance.

Le conseil approuve le recours à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour 30 % complétée par le fonds de relance associant l'Etat et le Grand Chalon pour 50 %.

Grand Chalon

Le conseil approuve à l'unanimité l'attribution à la commune par le Grand Chalon de la compensation de 102.678 € issue du vote de la CLETC du 11 septembre 2017 à effet du 1^{er} janvier 2018.

URBANISME ET TRAVAUX

Giratoire nord

Deux options d'aménagement du rond central vont être proposées prochainement au conseil. Elles sont en cours d'élaboration par un élève de B.T.S. dans le cadre de son travail de stage.

Travaux d'isolation

L'isolation de plusieurs bâtiments vient d'être considérablement renforcée par les soins des employés communaux grâce à la pose de laine de verre au-dessus des plafonds ou (et) entre solives.

- salle du Clozeau et Foyer Familial : + 40 cm
- ancienne salle du conseil de Géanges : + 30 cm (passage de 20 à 50 cm)
- Centre de loisirs : passage de 0 à 60 cm dans l'ancienne partie et de 20 à 50 cm dans l'extension

Signalétique municipale

Les nouvelles plaques de rues sont installées à Saint-Loup. Pour Géanges, il faut préalablement remplacer toutes les tiges de support, l'existant n'étant plus utilisable de par l'évolution des références. La commune réfléchit au meilleur moyen de remettre les numéros des maisons aux habitants, certains devant être sensibilisés à l'obligation de les poser tout en installant une boîte aux lettres conforme.

Maison de santé

Les carrelages et les faux-plafonds sont en cours. Les professionnels ont choisi les couleurs de peinture pour l'intérieur de leurs locaux respectifs. Les travaux du parking commenceront début avril sans attendre le lancement des travaux de la pharmacie car l'accessibilité devra être assurée pour l'ouverture de la maison de santé.

COMMUNICATION, ECOLE, NOUVELLES TECHNOLOGIES, VIE ASSOCIATIVE

Centenaire de la Grande Guerre

Un tract donnant le programme de la manifestation du samedi 21 avril 2018 en salle Alain Carillon sera distribué dans tous les foyers afin de solliciter une inscription préalable permettant d'adapter l'organisation générale à la participation des habitants.

Rythmes scolaires

Le conseil prend position en faveur d'une adaptation des rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2018, avec un horaire quotidien de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

La surcharge du restaurant scolaire sera traitée par l'organisation de deux services successifs durant la pause méridienne portée à 2 heures, ce qui diminuera le bruit par baisse de l'effectif présent, apportant un bien-être simultanément aux enfants et au personnel de service.

Les enfants n'ayant pu prendre leur petit-déjeuner à la maison pourront désormais le faire au centre de loisirs dès l'instant que leurs parents apporteront l'alimentation nécessaire.

FORET ET ENVIRONNEMENT

Véloroute

Après prise en compte du refus par les agriculteurs de l'utilisation des chemins de l'association foncière pour cause de cohabitation problématique entre cyclistes et engins agricoles, la commune a proposé au Grand Chalon, après l'arrivée sur le chemin de la Mailleroye en venant de Maizières, un parcours par les Queurles et les Mares utilisant uniquement des voies communales.

Concernant les interférences possibles avec le projet EITINEKA, son auteur, M. PELISSIER, viendra faire une présentation de ce qu'il envisage devant le conseil le mardi 3 avril de 20h00 à 20h30.

S.P.A.

Le conseil choisit pour 2018 la prestation complète incluant pour la S.P.A de Chagny la récupération par ses propres soins des animaux dans la commune. Ce service sera rémunéré par une redevance de 0,90 € par habitant.

Jeux pour enfants

Un jeu pour enfants en bon état a été récupéré par la commune. Un devis de travaux accessoires à la repose est en attente en vue d'une réinstallation dans l'espace vert de la Galoupière.